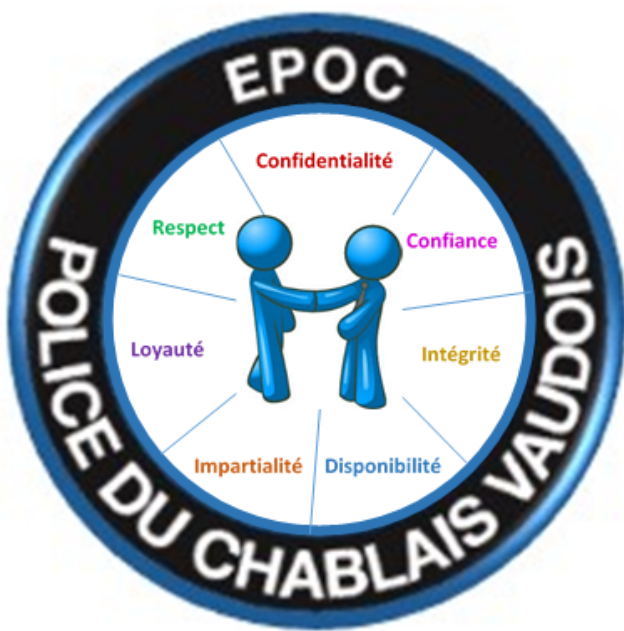


---

# Charte éthique

---



La fonction publique est dépositaire de la confiance du public. Le personnel de notre Entité a donc une responsabilité envers son Autorité et les citoyens, à savoir placer la loyauté envers son Autorité, les lois et les principes éthiques avant leurs intérêts privés.

Afin de conserver la confiance du public, il importe que le personnel de notre Entité respecte les règles d'éthique les plus rigoureuses, lorsqu'il traite avec des citoyens ou d'autres agents de l'Etat et qu'il se tienne à ces mêmes niveaux d'éthique dans sa vie professionnelle.

## Code de valeurs et d'éthique ; plus que des mots

Notre Charte des valeurs a été conjointement élaborée par des représentants de l'ensemble du Corps de police. Elle est une aide à la réflexion et à l'action de chaque collaboratrice et chaque collaborateur entre elles/eux et avec le public.

Notre Charte est un document interne appelé à évoluer, est également accessible au public. Elle ne revêt aucun caractère déontologique qui pourrait servir à évaluer les comportements. Elle énonce des intentions et non les moyens de les concrétiser.

Nous sommes confrontés à l'imperfection et à l'incertitude du monde et de la condition humaine. La mise en pratique de ces valeurs contribue à réduire, *autant que faire se peut*, l'écart entre nos intentions et nos conduites. Elle vise à développer les relations entre les membres de l'Entité, dans un souci de cohésion.

Objectivement, le personnel de la Police du Chablais vaudois se doit de respecter le Code de déontologie et d'adhérer à cette Charte, laquelle comporte les valeurs institutionnelles décrites dans ce document.

---

# Charte éthique

---

## Valeurs institutionnelles

- **Disponibilité**

Par notre attitude, nous nous efforçons d'être serviables, accueillants et à l'écoute du public et de nos collègues, en tout temps.

- **Intégrité**

Afin de demeurer irréprochables, l'image dégagée de nos actes se doit d'être exemplaire, honnête et équitable.

- **Confiance**

Notre professionnalisme et notre bienveillance attirent la confiance de la population et de nos collègues.

- **Respect**

Chacun de nous a le droit d'être reconnu avec ses particularités et ses différences, de s'exprimer et d'être écouté dans la tolérance. Chacun de nous a le devoir d'accepter le dialogue pour vivre en bonne harmonie.

- **Loyauté**

Nos actions et nos décisions sont dictées par l'honnêteté, la franchise et l'intégrité, au plus près de notre conscience.

- **Impartialité**

Nous faisons constamment preuve d'objectivité afin de garantir une totale égalité de traitement et bannissons les préjugés.

- **Confidentialité**

La confiance représente pour nous un élément essentiel. Nous préservons donc la sphère privée et respectons le devoir de réserve, aussi bien envers le public qu'envers nos collègues.